

DÉCLARATION SPÉCIALE DE VALEUR

À remplir par le passager qui effectue la déclaration spéciale de valeur :

Prénom	
Nom	
Adresse	
Ville, code postal	
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Numéro du vol	
Date du vol	
Valeur du bagage	

1. La déclaration ne peut concerner que les bagages enregistrés et leur contenu autorisé au transport. Si le passager souhaite assurer des objets dont la valeur dépasse 2566 DTS, il lui est demandé de contacter sa compagnie d'assurance.
2. La déclaration doit être remplie au plus tard lors de l'enregistrement des bagages ou au comptoir de la compagnie aérienne polonaise LOT à l'aéroport avant l'enregistrement ;
3. Le montant maximal de la valeur des bagages en cas de dépôt d'une déclaration spéciale de valeur ne peut être supérieur à 2566 DTS (environ 3095 euros) par passager.
4. Le passager est tenu de régler des frais de service d'un montant de 200 USD (ou d'un montant équivalent dans d'autres devises).
5. Le transporteur se réserve le droit d'inspecter le contenu des bagages.
6. Les conditions générales de transport des passagers et des bagages s'appliquent à ce transport.
7. La déclaration ne peut être faite que sur les vols opérés par la compagnie aérienne polonaise LOT.

.....
Date et signature du passager